

**COMMUNIQUE**

La Commission Electorale Indépendante (CEI) informe les Partis et Groupements Politiques, la communauté nationale et les partenaires au processus électoral, qu'en application de la loi portant composition, organisation, attributions et fonctionnement de la Commission Electorale Indépendante, et en prélude à l'opération de révision de la liste électorale, **elle procédera, dans la période du 12 au 30 septembre 2024 à l'installation des Commissions Électorales des Représentations Diplomatiques (CERD) dans 21 pays et à l'élection des membres de leurs bureaux respectifs.**

La Commission Electorale Indépendante informe, par ailleurs, qu'à cette occasion, les Commissaires tiendront une séance d'informations avec les communautés ivoiriennes des différents pays retenus sur le processus électoral notamment les modalités de révision de la liste électorale en 2024-2025.

La Commission Electorale Indépendante prie, par conséquent, toutes les structures concernées par cette opération ainsi que la communauté ivoirienne dans lesdits pays, de prendre toutes les dispositions utiles à l'effet de participer effectivement à ces séances.

La Commission Electorale Indépendante compte sur l'engagement et la responsabilité de tous pour le bon déroulement de cette phase importante du processus électoral.

Fait à Abidjan, le 09 septembre 2024

**P/Le Président et P.O
Le Secrétaire Permanent**

KOUAME Adjoumani Pierre

Commission Electorale Indépendante - CEI

Bvd Latrille, Route du Zoo - Résidence Angoua - Abidjan Cocody II Plateaux 08 BP 2648 Abidjan 08
Téléphone : +225 2240 0990 – Fax : +225 2240 0992 - Site Internet : www.cei.ci